



COMITE RÉGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Comité départemental de l'Allier



**Siège social : maison des sports - 4 rue de Réfembre
03000 MOULINS**

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 02 JUILLET 2021

Présents : Jean MASSINI, Hélène BERTIN, André BOUTOT, Guy Noël CHEVALLIER, Jonathan CLEMENT, Ghislaine DAAS, Roland FRADIN, Elisabeth GOUGAT, Joëlle GUILLAUMIN, Jean-Pierre LUBIERE, Arnaud MAISONNEUVE, Roger MALBEC, Xavier NYFFENEGGER, Sébastien PINEAU.

Excusés : Roger DREURE, Didier LEVIEUX et Annie WEGRZYN.

ORDRE DU JOUR :

- Les Masters de MONTLUCON
- Remplacement de Roland FRADIN à la Commission du Manuel du Pétanqueur
- Commission Presse (Compte Facebook CDA, Planète Boules, Blog des jeunes)
- Bilan des Championnats
- Championnats de France (Déplacement, Hébergement, Habillement et Délégation)
- Le Congrès Départemental
- Questions diverses
- Date de la prochaine réunion.

Après approbation du procès verbal de la réunion du 29 Mai 2021 par l'ensemble des membres présents, le Président Jean MASSINI ouvre la séance avec l'ordre du jour.

I – MASTERS DE MONTLUCON :

Etape confirmée les 21 et 22 juillet 2021.

Inscription jeunes sur le site internet des MASTERS.

Liste de sélection de l'équipe locale validée et expédiée à QUATERBACK + MONTLUCON COMMUNAUTE.

Rappel :

- Montluçon Communauté a imposé une équipe « WILD CARD »
- Pas de participation financière du CD03 pour cette sélection.

Dans le périmètre qui incombe au CD03 :

- Table de marque jeune le 21 juillet 2021 tenue par le CD03, à savoir Xavier NYFFENEGGER et Arnaud MAISONNEUVE
- Pack gratuit (sandwich + boisson) financé par le CD03 à prendre chez le partenaire retenu par Montluçon Communauté.
- Récompenses assurées par le complément du stock CD03 commandées chez MS PETANQUE, Patrice BOUILLOT, à recevoir dans deux semaines
- Désignation de deux arbitres CD03 financés par celui-ci pour le 21 juillet 2021.
Budget prévisionnel : 1 600,00 €.

II – REMPLACEMENT DE ROLAND FRADIN A LA COMMISSION DU MANUEL DU PETANQUEUR :

Suite à la démission de Roland FRADIN pour ce poste, la candidature d'Hélène BERTIN est acceptée à l'unanimité des présents. Une réunion de travail sera programmée en septembre pour commencer à préparer le manuel 2022.

III - COMMISSION PRESSE :

Décision à la majorité des présents de ne pas créer de compte Facebook CDA jusqu'à nouvel ordre.

Cependant, il est acté que le site du CD03 doit être amélioré (attractivité, facilité de lecture, etc....) et surtout réactivé à le renseigner et à le mettre à jour.

Les membres chargés de son exploitation se plaignent de la lourdeur et des difficultés de fonctionnement associées à de nombreux « bugs ». Le support technique tenu par Monsieur Claude STIRMEL, ex membre du Comité Directeur FFPJP, en assure la maintenance.

Décision de convoquer dès SEPTEMBRE, ce Monsieur pour audit d'évaluation du site pour suite à donner.

Blog des jeunes : cette rubrique dans sa forme actuelle doit être enrichie de photos et/ou articles spécifiques.

Planète Boules : Offre commerciale « par tranche » non reçue à ce jour → Sébastien relance.

IV – BILAN DES CHAMPIONNATS :

Inscriptions :

Difficultés de saisie informatique toujours nombreuses ayant pour cause des fiches mal remplies ou illisibles (numéro licence erroné, photo fiche envoyée par SMS, etc....)

En 2022, SMS et MMS ne seront pas pris en compte.

Tenues :

Jonathan CLEMENT insiste beaucoup sur la tenue homogène pour les qualificatifs et les finales des championnats. Pour rappel, le délégué disqualifie l'équipe qui n'est pas homogène. L'arbitre ne fait pas partie du jury.

Jury : Règlement des Régionaux et Départementaux :

Article 10 : Jury de concours au règlement des concours Régionaux et Départementaux. Le jury est obligatoire. Il est composé de 3 ou 4 membres.

Membres :

- Président : dans l'ordre : le délégué FFPJP ou un membre de la Région ou du Comité Départemental.
- L'arbitre désigné par la FFPJP.
- Un membre du Comité d'organisation
- Un membre de la Région ou du Comité Départemental.

La composition du jury devra être affichée avant le début de la compétition. Les décisions prises en application du présent paragraphe par le Jury sont sans appel. En cas de partage des voix, celle du Président du Jury est prépondérante.

Pour info : Le Jury peut se réunir dans les cas suivants (la liste n'est évidemment pas exhaustive) :

- Problème lié à la survenue d'intempérie,
- Problème rencontré à propos de l'éclairage des terrains (absence d'éclairage, terrains attribués insuffisamment éclairés...),
- Problème rencontré à la table de marque (gestion informatique défaillante...),

- A la demande de l'arbitre : disqualification des équipes suite au non respect des textes concernant les tenues (uniquement par le Jury, l'arbitre n'a pas la compétence pour disqualifier une équipe qui ne respecte pas la réglementation des tenues),
- Modification de l'heure du concours en raison de circonstances indépendantes de l'organisateur,
- Modification de l'heure de la reprise des parties,
- Autoriser des parties à 11 points, en raison d'événements particuliers...

Projet 2022 :

Déterminer le nombre de places qualificatives par secteur à une finale de championnat de l'Allier, en fonction de la participation de chaque secteur.

Etude de la formule par la commission « Championnats & coupes » à soumettre à la prochaine réunion CD03, pour validation et présentation au congrès 2021.

V - CHAMPIONNATS DE FRANCE :

Rappel du fonctionnement & participation du CDA :

- Tenues : joueurs & délégués habillés par le CDA.
 - Déplacement : 100% financé par le CDA pour une voiture (carburant + péage)
 - Hôtel : 100% financé & réservé par le CDA pour une chambre par joueur et par délégué de la veille de la compétition jusqu'à la veille des phases finales.
 - Repas :
 - o 100% financé par le CDA pour le repas de midi du premier jour
 - o Forfait de 75,00 € pour trois repas par joueur alloué par le CDA.
 - Divers : boissons & 5 photos officielles, 100% financés par le CDA.
- Toute autre dépense est à la charge de l'équipe qualifiée ou du délégué désigné.

VI – LE CONGRES 2021 :

Le congrès départemental aura lieu au théâtre de **NERIS LES BAINS**, le **20 novembre 2021**.

VII - QUESTIONS DIVERSES :

- **Question 1** : Comment accélérer la mise à jour des résultats CDC ?

Réponse 1 : Xavier NYFFENEGGER

- o Adresse Email d'André BOUTOT sur la feuille de résultat. Il faut **impérativement communiquer les résultats à André BOUTOT** et non à Xavier NYFFENEGGER et au CDA03.
- o Interdiction de transmettre les résultats par photo SMS ou MMS.
- o Parution du classement après formation du responsable du CDC V et avant la 3^{ème} rencontre.

- **Question 2** : Sur les qualificatifs de championnats, comment se passe la gestion du matériel tels que cerceaux, panneaux scores, etc... ?

Réponse 2 : Le club organisateur d'un qualificatif et d'une finale doit se soucier du matériel (cerceaux, panneaux scores) et d'une manière générale, répondre au cahier des charges (terrains tracés, éclairage, sono, etc...).

Si problème, l'organisateur peut demander au responsable de secteur si besoin.

- **Question 3** : Jonathan CLEMENT propose la présence exclusive d'arbitres confirmés lors des championnats qualificatifs France.

Réponse 3 : Pas d'objection à la majorité des présents. A prévoir lors de la réalisation du calendrier des arbitres 2022.

Jonathan a exposé un résumé de la réunion des arbitres. Les quatre secteurs ont eu une formation pour le nouveau règlement. Il a remercié Olivier MERLE et Philippe PAUTONIER.

- **Question 4 : Pourquoi le calendrier des concours confirmés en 2021 n'est toujours pas à jour depuis la demande du 27 mai 2021 ?**

Réponse 4 :

Liste pour les secteurs de Vichy, Centre Allier et Moulins toujours non parvenues.

Relance des responsables des secteurs concernés pour réponse dès que possible.

Liste Secteur Montluçon disponible depuis le 4 juin 2021 mais non mise sur le site. A mettre sur le site sans attendre.

Il faut envoyer la liste des concours maintenus à x-nyf@allier-petanque-jp.fr, pour parution sur le site du CDA (secteur de Montluçon et Moulins effectués).

Hélène BERTIN,
Secrétaire Adjointe du Comité Départemental.

Jean MASSINI,
Président du Comité Départemental Allier.

